



Compte rendu de la CAP locale notation des agents C (filière fiscale) du 14 juin 2011

**La direction n'a gardé aucun 0,06 en réserve,
c'est une atteinte aux droits des agents !**

Comme pour la CAP Locale des contrôleurs la direction nous a informé qu'elle n'avait gardé en réserve aucun «+0,06», ceux-ci étant distribués uniquement lors de la notation. Pour expliquer ce choix, la direction nous a indiqué que « les chefs de service étaient les plus à même de juger de l'attribution des «+0,06», et ne seraient pas à même de pouvoir se juger comme excellent auprès de leur employeur ». C'est inacceptable.

3 agents ont fait appel filière fiscale nord et 3 filière fiscale sud

⇒ **Pour le Nord**, sur 280 agents à noter en échelon variable, 90 majorations de «+0,02» et 56 majorations de «+0,06» ont été attribuées. Sur les échelons terminaux il y avait 22 collègues à noter et 6 majorations de «+0,02» ont été attribuées. La direction avait constitué une réserve de 4 majorations de «+0,02» dont 3 en échelon fixe/variable et 1 en échelon terminal.

⇒ **Pour le Sud**, sur 246 agents à noter en échelon variable, 79 majorations de «+0,02» et 49 majorations de «+0,06» ont été attribuées. 5 majorations de «+0,02» avaient été mises en réserve dont 1 en échelon terminal

3 agents ont fait appel sur le nord et 3 sur le sud. Notre délégation a défendu 4 dossiers pour lesquels nous avons obtenu 1 majoration de «+0,02» et 2 modifications d'appréciations littérales. Il est signaler que nous avons en charge 1 dossier pour lequel la collègue avait obtenu «+0,02» mais souhaitait la majoration de «+0,06». Cette demande était soutenue par son chef de service qui avait, dès l'origine de la notation, proposé un «+0,06» et a réitérer son soutien lors de la CAP. Nous avons présenté ce dossier bien qu'elle ne puisse obtenir satisfaction du fait de la décision de la direction de ne garder aucune réserve de majoration de «+0,06».

Enfin, nous rappelons aux collègues qui n'ont pas eu satisfaction qu'ils disposent d'un délai de quinze jours à partir de la réception de la décision de la direction pour demander que leur dossier soit examiné par la « Commission nationale d'évocation ». N'hésitez pas à contacter vos élus en cas de besoin.

Les élus CGT Finances Publiques 92

Dominique AOUADI
SIP MONTROUGE

Hervé LE GOAS
SIP VANVES

Alain RUFFONI
SIE ISSY

Stéphane LE GOFF
SIE CLICHY

Benoît ROGUES
SIP NANTERRE 1

Duy-Kahn TRAN
CDI COURBEVOIE

Sans attendre, pour être plus forts dans la défense de vos droits individuels, de nos droits collectifs, pour se faire entendre et gagner sur les revendications

Adhérez à la CGT Finances Publiques 92